



« ART POP » Association d'initiations et d'animations musicales
Centre Socioculturel André Malraux. 38560 JARRIE

Protocole appliqué dans le cadre des activités régulières de l'école de musique association Art Pop relatif à la crise sanitaire Covid 19.

Le Conseil d'Administration d'Art Pop a acté pour le bon déroulement de ses activités et le respect des protections sanitaires individuelles et collectives, la mise en application obligatoire des mesures suivantes :

Dispositions générales

Port du masque obligatoire pour les élèves/parents accompagnants/professeurs avant leur entrée dans les bâtiments et maintien pendant toute la durée de présence dans ceux-ci.

Mise à disposition de gel hydroalcoolique par l'école de musique à chaque accès de locaux avec friction obligatoire à l'entrée et à la sortie de la salle.

Seuls les élèves sont autorisés à rentrer dans la salle de cours (les accompagnants devront attendre à l'extérieur)

Mise à disposition de produit désinfectant par l'école de musique qui sera appliqué à chaque rotation de groupe par l'enseignant ou l'élève (chaise, pupitre, poignée de portes, tables, instruments mis à disposition, etc).

Une ventilation des locaux sera réalisée par ouverture des portes et fenêtres, selon le cas, régulièrement.

Cours individuels – dispositions particulières

Chaque élève se rend au cours avec son propre matériel dans la mesure du possible (guitare, guitare-basse, micro, etc).

Cours de chant : le port du masque étant de fait impossible, un écran en polycarbonate sur support sera interposé entre le professeur et l'élève pendant le cours, le port du masque restant obligatoire dans les espaces hors cette barrière physique

Cours de batterie ou de percussions : l'élève amène son jeu de baguettes. Eventuellement, un jeu individuel et personnalisé pourra être mis à disposition de l'élève.

Le professeur veillera à ce que l'élève ait le moins de contact physique avec l'instrument et/ou assurera la désinfection des parties concernées.

Cours de piano : le port du masque reste de rigueur et la désinfection du clavier sera assurée par le professeur ou l'élève à chaque rotation.

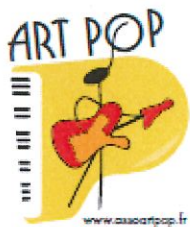
Eveil musical / musirôle – dispositions particulières

Les élèves jusqu'à 10 ans, ne seront pas assujettis au port du masque (idem milieu scolaire), par contre l'enseignant s'en équipera.

L'enseignant veillera à ce qu'aucune passation d'instrument entre élèves ne soit possible et devra de toutes façons en assurer la désinfection de manière préliminaire.

La désinfection de chaque instrument utilisé sera assurée par l'enseignant avant le cours suivant.

Un jeu de baguettes individuel et personnalisé pourra être mis à disposition de chaque élève.



« ART POP » Association d'initiations et d'animations musicales
Centre Socioculturel André Malraux. 38560 JARRIE

Ateliers musiques actuelles – dispositions particulières

Seuls les chanteurs/chanteuses pourront retirer leur masque au moment de leur placement derrière un écran en polycarbonate sur support. Cet écran sera aseptisé à chaque rotation d'élève par l'élève lui-même.

Chaque chanteur pourra apporter son micro personnel ou l'école de musique mettra à disposition un micro individuel personnalisé qui sera rangé dans son étui et laissé inerte pendant une semaine avant réutilisation.

La désinfection des instruments potentiellement touchés sera assurée à chaque fin de séance par les élèves sous l'œil vigilant du professeur.

Atelier Percussions – dispositions particulières

Chaque participant amène son jeu de baguettes. Eventuellement, un jeu individuel et personnalisé pourra être mis à disposition de chacun.

L'enseignant veillera à ce qu'aucune passation d'instrument entre élèves ne soit possible ou devra en demander ou assurer la désinfection.

IL sera observé une distanciation d'1 mètre minimum entre chaque participant.

Chorale – dispositions particulières

Cette année, les répétitions se dérouleront dans la salle Malraux afin de pouvoir espacer les chanteurs d'au moins 2 mètres

Port du masque obligatoire pour les élèves et professeur avant leur entrée dans le bâtiment et jusqu'à leur point statique de chant. Alignement en ligne droite ou arc avec observation d'une distanciation de 2 mètres minimum entre chaque choriste.

Chaque choriste amène sa partition et les pupitres sont le cas échéant désinfectés à chaque début et fin de séance.

Atelier slam – dispositions particulières

La désinfection des tables et chaises sera assurée par chaque participant sous l'œil attentif de l'encadrant avant le début et en clôture de séance.

Port du masque obligatoire pour les participants et encadrant avant leur entrée dans le bâtiment et maintien pendant toute la durée de présence dans ce dernier.

Il sera observé une distanciation d'1 mètre minimum entre chaque participant.

Lors de lectures orales, le lecteur sera séparé des autres participants par une cloison de plexiglas

Fait à Jarrie le 14 Septembre 2020.

Pour le Conseil d'Administration, Pascale Jacquier (Présidente d'Art Pop).

ASS. ART POP
CSC André Malraux
1, Montée des Clares - 38560 JARRIE
SIRET : 399 431 444 00021